



www.amtm-toulouse-karate.fr

A M T M

DOJO René VALMY
Cheminement Joseph Bouton
31100 Toulouse
amtm.karate@gmail.com

ARTS MARTIAUX TOULOUSE MIRAIL

Règlement Intérieur

Art 1 : Le salut est de rigueur avant d'entrer et de sortir de l'aire d'entraînement.

Art 2 : Par correction à l'égard du professeur et des autres élèves, il est impératif de respecter les horaires d'entraînement.

Art 3 : En cas de retard, l'élève devra attendre que le professeur l'autorise à entrer.

Art 4 : L'adhérent s'engage à rendre son dossier complet le plus rapidement possible et à être à jour de ses cotisations

Art 5 : Tout comportement gênant le bon déroulement du cours (manque de respect vis-à-vis du professeur ou autres adhérents, retards fréquents, perturbations du cours..) donnera lieu à un avertissement. L'exclusion définitive du club sera prononcée au-delà du second avertissement.

Les élèves comme les professeurs se doivent mutuel respect.

Art 6 : Les dégradations ou vols occasionnées par les élèves seront sanctionnés et mis à la charge des familles.

Art 7 : Il est interdit de porter des bijoux ou objet pouvant être dangereux pour soi-même ou pour autrui.

Art 8 : Aucun compétiteur ne sera autorisé aux compétitions sans son dossier à jour :

- Licence, assurance
- Passeport sportif
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Certificat médical annuel

Art 9 : Aucun remboursement ne pourra être effectué pour des raisons autres que médicales et sur présentation d'un certificat.

- Autorise l'AMTM à me photographier/filmer et publier les images sur Facebook/Instagram/site internet.
- N'autorise pas l'AMTM à me photographier/filmer et publier les images sur Facebook/Instagram/site internet

Date, Nom et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Adhérent

Parents (pour les mineurs)